

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2009-2010)
LE 8 JUIN 2010**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle souligne la présence de Madame Marie Trigo, directrice adjointe à l'école de la Magdeleine, de Madame Monique Limoges, directrice de la nouvelle école Plein-Soleil à Candiac, de Madame Mylène Godin, agente d'administration au Service du secrétariat général et de l'information, de Monsieur Denis Demers, représentant de l'Association des professeurs de Lignery et de Monsieur Manuel Fonseca, retraité de l'école de la Magdeleine.

Elle souhaite la bienvenue à Madame Germain Brière nouvelle directrice adjointe au Service des ressources financières, et à Monsieur Richard Legros, nouveau directeur adjoint aux Services éducatifs aux jeunes.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 8 JUIN 2010 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)
Claudine Caron-Lavigueur (2)
Solange Couture Dubé (14)
Josyane Desjardins (16)
Suzanne Gaudette (8)
Margot Pagé (17)
Diane Soucy (4)
Françoise Théoret (5)
Suzanne Tremblay (6)
Chantal Veilleux (9)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)
Guy-Paul Beauchemin (22)
Jean-Pierre Bélair (23)
Yvon Derome (21)
Claude Deschênes (13)
André Dugas (11)
Marcel Gélinas (3)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Germain Brière, directrice adjointe au Service des ressources financières
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTS

M^{mes} Linda Crevier (15), commissaire, Julie Poupart, commissaire, représentante du comité de parents, niveau primaire

MM. Stéphane Bessette (1), Luc-Pierre Laferrière (19), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-3008-06-10

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2010

06.02 Projet « Les Habitations la Rémoise Inc. »

06.03 Convention de partenariat

06.04 Projet de loi 100 / Réplique (**Ajout**)

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

07.01 Loisir et sport Montérégie : Affiliation et nomination d'un délégué

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION A DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.01 Engagement au poste d'agente ou d'agent d'administration au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

09.02 Engagement au poste d'agente ou d'agent d'administration au Service du secrétariat général et de l'information / Communications

09.03 Engagement au poste de coordonnatrice ou coordonnateur au Service des technologies de l'information et des communications

09.04 Engagement au poste de conseillère ou conseiller de gestion du personnel au Service des ressources humaines

09.05 Congé sans traitement d'une direction d'établissement

- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Budget 2010-2011 – Présentation PowerPoint
 - 10.02 Budget de la Commission scolaire
 - 10.03 Détermination du taux d'intérêt sur les arrérages / Taxes scolaires – Article 316
 - 10.04 Budget des établissements – Approbation (article 276)
 - 10.05 Budget de la Commission scolaire – Adoption (article 277)

 - 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 Contrat de location du parc d'imprimantes multifonctions « photocopieurs » - Appel d'offres # AP-014-100-09

 - 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**
 - 12.01 Projet de résolution – Contrat de services du Centre collégial des services regroupés
 - 12.02 Appel d'offres / Téléphonie IP # STIC-10 B – Acquisition d'équipements réseaux et téléphoniques

 - 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

 - 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

 - 15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - DÉSIGNATION**
 - 15.01 Tournoi de golf – Société GRICS
 - 15.02 Tournoi de golf – Autobus Thomas Inc. / Au profit de la Fondation de l'ATEQ
 - 15.03 Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) **(Ajout)**

 - 16.00 COMITÉ DE PARENTS**
 - 16.01 Procès-verbal du 7 avril 2010
 - 16.02 Procès-verbal du 5 mai 2010

 - 17.00 DEMANDE D'INFORMATION**
 - 17.01 Coup de cœur de Madame Chantal Zaccour **(Ajout)**
 - 17.02 Coup de cœur de Monsieur Guy-Paul Beauchemin **(Ajout)**
 - 17.03 Coup de cœur de Monsieur Marcel Gélinas **(Ajout)**
 - 17.04 Coup de cœur de Monsieur Éric Allard **(Ajout)**
 - 17.05 Coup de cœur de Madame Diane Soucy **(Ajout)**

 - 18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

 - 19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 19.01 Activités et événements
 - 19.02 Bulletin express – Commissaires – Numéro 13
 - 19.03 Bulletin express – Commissaires – Numéro 14
 - 19.04 Bulletin express – Commissaires – Numéro 15
 - 19.05 Document d'appréciation du rendement de la directrice générale – Version à tous les commissaires
 - 19.06 Document du RCSM **(Ajout)**
 - 19.07 Comité de sélection / Appel d'offres Téléphonie IP # STIC-10 B – Acquisition d'équipements réseaux et téléphoniques **(Ajout)**

 - 20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Période de questions du public

Rien à signaler.

1. **Dérogation au nombre de circonscriptions électorales / Élections scolaires**
En suivi.
2. **Structures de soutènement – Demande au CRTC en date du 6 janvier 2010**
En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-3009-06-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2010

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2010.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3010-06-10

06.02 PROJET « LES HABITATIONS LA RÉMOISE INC. »

Madame Diane Soucy, commissaire, demande que soit noté au procès-verbal son abstention sur le sujet.

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la résolution 10-04-0205 de la Ville de Saint-Rémi autorisant à vendre à « Les habitations la Rémoise Inc. » le lot 3848224 d'une superficie de 24 757 pi² et une partie du lot 3847528;

CONSIDÉRANT que le 23 septembre 1971, les commissaires d'école par la municipalité scolaire de Saint-Rémi ont vendu à la corporation de la Ville de Saint-Rémi un terrain incluant une partie des lots concernés;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Rémi peut vendre ou céder ces dits lots si c'est à des fins communautaires;

CONSIDÉRANT que le futur acquéreur est un organisme sans but lucratif et qu'il projette la construction de logements abordables dans le cadre du programme « Accès Logis Québec » et

qu'ainsi la vocation demeure à des fins communautaires;

CONSIDÉRANT les échanges concernant ce dossier lors de la séance plénière du 18 mai 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires prennent acte du projet et approuvent ladite transaction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3011-06-10

06.03

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT – MADAME MICHELLE COURCHESNE

Madame Michelle Fournier, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'adoption en 2008 de nouvelles modifications à la Loi sur l'instruction publique (projet de loi 88) visant à instaurer une gestion axée sur les résultats dans le réseau des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT qu'il est de la responsabilité de la Commission scolaire d'assurer la qualité des services éducatifs et la réussite des élèves qu'elle dessert, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit atteindre le but fixé par la ministre, à savoir un taux de diplomation et de qualification de 81 % d'ici 2020;

CONSIDÉRANT le processus de consultation fait lors de l'élaboration de la convention de partenariat, auprès du comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'auprès du conseil des commissaires lors des séances de travail;

CONSIDÉRANT que le projet de convention de partenariat joint à la présente résolution tient à faire ressortir les particularités propres à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et par le fait même des besoins spécifiques tout en maintenant le cap sur les orientations nationales;

CONSIDÉRANT que la ministre et la Commission scolaire doivent convenir, dans le cadre d'une convention de partenariat, des mesures requises pour assurer la mise en œuvre du Plan stratégique de la Commission scolaire, le tout tel que prévu à l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter le projet de convention de partenariat à convenir avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Madame Michelle Courchesne, et d'autoriser la présidente et la directrice générale de signer la présente convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3012-06-10

06.04

PROJET DE LOI 100 – RÉPLIQUE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont des gouvernements locaux et autonomes et ceci reconfirmé il y a un an lors de l'adoption du projet de loi 88 modifiant la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le devoir de représentation du citoyen par le conseil des commissaires élus au suffrage universel;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires sont administrées par ceux-ci et qu'ils ont pour fonction notamment d'adopter un budget fondé sur l'identification des besoins précis de la population qu'elle dessert;

CONSIDÉRANT que l'augmentation du compte de taxes scolaires dû à l'augmentation de l'évaluation foncière est supportée par ces mêmes citoyens et que celle-ci n'a pas pour effet de leur prévaloir de services éducatifs de plus;

CONSIDÉRANT que ce revenu permet au gouvernement une réduction de la péréquation des revenus dédiés aux commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que cette augmentation de taxe pour l'année 2008-2009 représente un montant de deux (2) millions;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'éducation du Loisir et du Sport s'est approprié de façon indirecte, via les principes comptables généralement reconnus (PCGR), en limitant les commissions scolaires à une appropriation maximale de 10 % des sommes non utilisées de l'année courante, le solde issu d'allocations destinées notamment aux services aux élèves;

CONSIDÉRANT que celui-ci servait, dans un contexte de décroissance de la clientèle scolaire, à équilibrer le budget de la Commission scolaire et ainsi maintenir des services éducatifs de qualité auprès de sa clientèle;

CONSIDÉRANT les modifications apportées aux programmes d'enseignement, les besoins en formation continue sont essentiels afin d'assurer la qualité des services dispensés à nos élèves;

CONSIDÉRANT qu'à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le coût unitaire des dépenses administratives se situe dans la moyenne nationale;

CONSIDÉRANT l'appui de la population face à la problématique de la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT les nouvelles obligations imposées par le « projet de loi 88 », dont la convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi qu'une convention de gestion et de réussite avec chacun de ses établissements, lesquels sont au nombre de cinquante-trois (53) dans le cas de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, ayant pour objectif l'atteinte d'un taux de diplomation de 81 % de ses élèves de moins de 20 ans d'ici 2020;

CONSIDÉRANT l'augmentation importante des exigences de reddition de comptes (non prévue à la Loi sur l'instruction publique) découlant de mesures administratives instaurées par le Gouvernement du Québec (nouvelles règles budgétaires, vérification des antécédents judiciaires, règle d'octroi et de publication des contrats, pour ne nommer que celles-là) ayant pour impact de détourner un grand nombre de membres du personnel de la mission première, le soutien aux élèves;

CONSIDÉRANT que les ajouts de personnel administratif sont dus aux charges administratives additionnelles du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport découlant de ce qui précède; pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries nous prêtons 26 personnes en 2009-2010, dont 3 personnes à temps complet, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT qu'une baisse des effectifs se traduirait nécessairement par l'impossibilité d'assurer le maintien des mêmes services à nos élèves;

CONSIDÉRANT l'iniquité de ce projet de loi faisant abstraction du réseau des écoles privées subventionnées;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de dénoncer le contenu du projet de loi 100 et de demander au Gouvernement du Québec ce qui suit :

- a) de réaffirmer l'autonomie de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et de la reconnaître comme étant un gouvernement local avec les pouvoirs qui lui sont dévolus, et ce, tel que prévu à la Loi sur l'instruction publique;
- b) de supporter et appuyer la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans la réalisation de sa mission, soit d'assurer des services éducatifs de qualité afin d'assurer la

meilleure chance de réussite de ses élèves, notamment en la soustrayant à cette mesure de réduction telle que décrite dans ce même projet de loi 100;

- c) de soutenir l'ensemble du réseau des écoles publiques du Québec et ainsi de réaffirmer que l'Éducation est sa priorité.

De transmettre cette résolution à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et à toutes les commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

C.C.-3013-06-10

07.01.01 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – AFFILIATION – 2010-2011

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'organisme « Loisir et Sport Montérégie » pour l'année scolaire 2010-2011 et que les membres du conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de cinquante dollars (50 \$) plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3014-06-10

07.01.02 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE – 2010-2011

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que **Madame Édith Montpetit**, conseillère pédagogique en éducation physique et à la santé, soit désignée à titre de déléguée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au sein de l'organisme « Loisir et Sport Montérégie » pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, donne des informations sur les négociations et précise qu'il y a eu entente de principe avec le syndicat des professionnels.

C.C.-3015-06-10

09.01 ENGAGEMENT AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'engager, en date du 16 juin 2010, **Madame Julie Grenier**, à titre d'agente d'administration au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle au sein de la Commission scolaire

des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3016-06-10

09.02 ENGAGEMENT AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION
Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'engager, en date du 28 juin 2010, **Madame Geneviève Gosselin**, à titre d'agente d'administration au Service du secrétariat général et de l'information au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3017-06-10

09.03 ENGAGEMENT AU POSTE DE COORDONNATEUR AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'engager, à une date qui sera déterminée ultérieurement, **Monsieur Étienne Brisson**, à titre de coordonnateur au Service des technologies de l'information et des communications au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3018-06-10

09.04 ENGAGEMENT AU POSTE DE CONSEILLÈRE DE GESTION DU PERSONNEL AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

d'engager, en date du 21 juin 2010, **Madame Jocelyne Lussier**, à titre de conseillère de gestion du personnel au Service des ressources humaines au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-3019-06-10

09.05 CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT – Madame Nancy Jutras

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Nancy Jutras**, directrice d'école, d'obtenir un congé sans traitement pour l'année scolaire 2010-2011, jusqu'en août 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 BUDGET 2010-2011 – PRÉSENTATION POWERPOINT

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

10.02 BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

10.03 DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES / TAXES SCOLAIRES – ARTICLE 316

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

10.04 BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS – APPROBATION (ARTICLE 276)

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

10.05 BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE – ADOPTION (ARTICLE 277)

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-3020-06-10

11.01 CONTRAT DE LOCATION DU PARC D'IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS « PHOTOCOPIEURS » - APPEL D'OFFRES # AP-014-100-09

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), l'octroi du contrat relève du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

d'octroyer le contrat de location du parc d'imprimantes multifonctions « photocopieurs » à la compagnie **Copicom Inc.** pour un coût unitaire de 0,01332 \$ la copie (avant taxes), pour une période de trois (3) ans avec une option de prolongation de deux (2) ans au même tarif, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 30 avril 2010.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.C.-3021-06-10

12.01 PROJET DE RÉSOLUTION – CONTRAT DE SERVICES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS

Monsieur Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que cette entente simplifie grandement les procédures administratives pour tous les établissements et les services lors de l'acquisition de matériel informatique;

CONSIDÉRANT que cette entente permet à la Commission scolaire de bénéficier de prix négociés à l'échelle du regroupement;

CONSIDÉRANT que cette entente facilite la standardisation de notre parc informatique;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

de renouveler le contrat de services avec le **Centre collégial des services regroupés** (CCSR) en autorisant la règle d'adjudication sur les contrats à commandes pouvant être attribuée à plus d'un fournisseur dont les prix n'excèdent pas plus de dix pour cent (10 %) du prix le plus bas qui est prévue au Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics, avec un coût annuel de mille dollars (1 000 \$);

De participer aux mandats pour les équipements informatiques neufs, pour les équipements informatiques usagés et pour les équipements audiovisuels;

Que la directrice générale soit autorisée à signer le contrat et les mandats, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.02 APPEL D'OFFRES / TÉLÉPHONIE IP # STIC-10 B – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX ET TÉLÉPHONIQUES

Ce sujet est ajourné au mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATIONS

C.C.-3022-06-10

15.01 TOURNOI DE GOLF – SOCIÉTÉ GRICS

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation

en vigueur à la Commission scolaire des
Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Linda Crevier et Monsieur André Dugas**, commissaires, à participer au tournoi de golf de la Société GRICS, le vendredi 20 août 2010 au Club de golf de Lachute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.02 TOURNOI DE GOLF – AUTOBUS THOMAS INC. / AU PROFIT DE LA FONDATION DE L'ATEQ

Aucune représentation.

C.C.-3023-06-10

15.03 CONGRÈS – ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – DÉSIGNATIONS

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire assume les frais de transport et d'hébergement du congrès du commissaire désigné;

CONSIDÉRANT que les frais de kilométrage sont limités à ce qu'ils seraient si l'activité avait lieu à Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Linda Crevier et Madame Lise Beauchamp-Brisson**, commissaires, à participer au congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, du 30 septembre 2010 au 2 octobre 2010.

Que Madame Linda Crevier et Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaires, assument les frais de la différence de kilométrage entre Québec et Charlottetown.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.00 COMITÉ DE PARENTS

16.01 PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2010

16.02 PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2010

Monsieur Marc Viau, commissaire, représentant du comité de parents, niveau secondaire, donne de l'information sur la soirée des bénévoles qui a eu lieu. De plus, il commente les procès-verbaux des 7 avril 2010 et 5 mai 2010.

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 COUP DE CŒUR DE MADAME CHANTAL ZACCOUR, COMMISSAIRE

Le rassemblement musical du 15 avril dernier organisé par Monsieur Jocelyn Racicot, enseignant en musique, les élèves et le comité culturel.

École de la Petite-Gare : pour leur circuit littéraire du 12 mai dernier.

École de la Petite-Gare : aux enseignants du 2^e et 3^e cycle pour le concours « Mathématica », dont un élève s'est mérité la 11^e place et l'école la 16^e place au Canada.

17.02 COUP DE CŒUR DE MONSIEUR GUY-PAUL BEAUCHEMIN, COMMISSAIRE

Comité de parents : pour l'activité de reconnaissance pour les bénévoles. Des applaudissements leur sont adressés.

17.03 COUP DE CŒUR DE MONSIEUR MARCEL GÉLINAS, COMMISSAIRE

Ecole de la Magdeleine : pour le studio Pop Rock le 20 mai dernier.

Service aux entreprises : pour leur tournoi de golf.

École Pierre-Bédard : pour le gala de fin d'année et pour Monsieur Vittorio Franco, directeur.

Maison de l'éducation des adultes (MEA) : les élèves ont remis des certificats de reconnaissance à leurs enseignants. Très belle complicité entre les élèves et les enseignants. Bravo!

17.04 COUP DE CŒUR DE MONSIEUR ÉRIC ALLARD, COMMISSAIRE

École Louis-Philippe-Paré : pour leur gala de fin d'année.

17.05 COUP DE CŒUR DE MADAME DIANE SOUCY, COMMISSAIRE

Ecole Pierre-Bédard : pour leur gala de fin d'année.

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

- ❖ Bravo à toutes ces activités de célébration dans les écoles pour souligner la fin de l'année scolaire.
- ❖ Samedi dernier : remise des prix du Lieutenant-gouverneur du Québec; un événement touchant et de grande fierté.
- ❖ Cas de Monsieur Henri Fournier, enseignant à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Dernière phase (5) d'affectations des directions d'établissement.

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

19.02 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 13

19.03 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 14

19.04 BULLETIN EXPRESS – COMMISSAIRES – NUMÉRO 15

19.05 DOCUMENT D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – VERSION À TOUS LES COMMISSAIRES

19.06 DOCUMENT DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (RCSM)

19.07 COMITÉ DE SÉLECTION / APPEL D'OFFRES TÉLÉPHONIE IP # STIC-10 B – ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX ET

C.C.-3024-06-10

20.00 AJOURNEMENT

À 21 h 12,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que la présente séance ordinaire soit ajournée le mardi 22 juin 2010 à 18 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

D:\Textes\2009-2010\CC\Procès-verbaux\8 juin 2010 - A.13.02.doc